



Bordeaux Métropole déploie ses déchetteries mobiles pour faciliter le tri et encourager le réemploi

Pour simplifier les gestes de tri et rapprocher le service des habitants, Bordeaux Métropole déploie ses déchetteries mobiles, un dispositif désormais opérationnel et accessible gratuitement, complémentaire des 17 centres de recyclage fixes du territoire. Installées périodiquement dans les quartiers de Bordeaux, Talence et Bègles, ces déchetteries mobiles offrent une solution de proximité pour déposer ses déchets spécifiques et ses objets en bon état.

Un service de proximité au cœur des quartiers

Les déchetteries mobiles accueillent les habitants de la Métropole :

Les mercredis de 9h à 17h, en hyper-centre de Bordeaux :

- Porte Cailhau (1^{er} mercredi du mois)
- Place Fernand Lafargue (2^e mercredi)
- Place Saint-Projet (3^e mercredi)
- Place Saint-Pierre (4^e mercredi)

Les autres jours de 10h à 18h, à Bordeaux, Talence et Bègles :

- Bègles : Place du Bicentenaire (1^{er} et 3^e vendredis)
- Bordeaux Bastide : Salle Jean Dauguet (2^e mardi), Allée des Coteaux (4^e mardi)
- Bordeaux Caudéran : Piscine Stéhélin (1^{er} samedi), Place Germaine Tillion (3^e mercredi)
- Bordeaux Chartrons – Grand Parc – Jardin public : Place Picard (2^e et 4^e vendredis)
- Bordeaux Maritime : Place centrale Cœur Ginko (1^{er} mercredi), Esplanade Saint-Louis (3^e lundi)
- Bordeaux Nansouty – Saint-Genès : Parvis des Frères Pouyanne (2^e samedi), Place Nansouty (4^e lundi)
- Bordeaux Sud : Place Canteloup (2^e et 4^e mercredis)
- Bordeaux Saint-Augustin : Parvis de l'église Saint-Augustin (3^e samedi), Place Gaviniès (1^{er} lundi)
- Talence : Forum (4^e samedi), Place Aristide Briand (2^e lundi)

Quels déchets déposer ?

Les déchetteries mobiles sont dédiées aux déchets spécifiques, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas être jetés dans les poubelles de tri ou d'ordures ménagères.

- Déchets valorisables acceptés :
Électroménager (petit et gros), cartons, métaux, mobilier, bois, peintures, piles, produits phytosanitaires, aérosols...

- Déchets refusés :
Gravats, déchets verts, ordures ménagères, amiante, pneus, bouteilles de gaz, déchets dangereux spécifiques.

Tous les déchets déposés sont ensuite orientés vers des filières de valorisation matière.

Une zone de don pour prolonger la vie des objets

Chaque déchetterie mobile intègre une zone de don permettant de déposer ou récupérer gratuitement des objets en bon état ou réparables. Parmi les objets acceptés : jeux, livres, vaisselle, décoration, textiles, objets de sport, luminaires...

Ces objets sont réemployés localement grâce aux recycleries partenaires de Bordeaux Métropole : La Boucle, Pépite, l'Atelier d'éco-solidaire et Etu'Récup, contribuant à dynamiser l'économie sociale et solidaire.

Un dispositif pour encourager le réemploi et accompagner les habitants

Avec ce service de proximité, Bordeaux Métropole renforce ses actions en faveur de la réduction des déchets, du réemploi et de l'économie circulaire. Les déchetteries mobiles viennent compléter l'offre de service existante, tout en facilitant les dépôts dans les quartiers les plus denses.

Contacts presse

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23